

RAPPORT D'ACTIVITE

CHARGE DE MISSION NATURA 2000 ET ENS

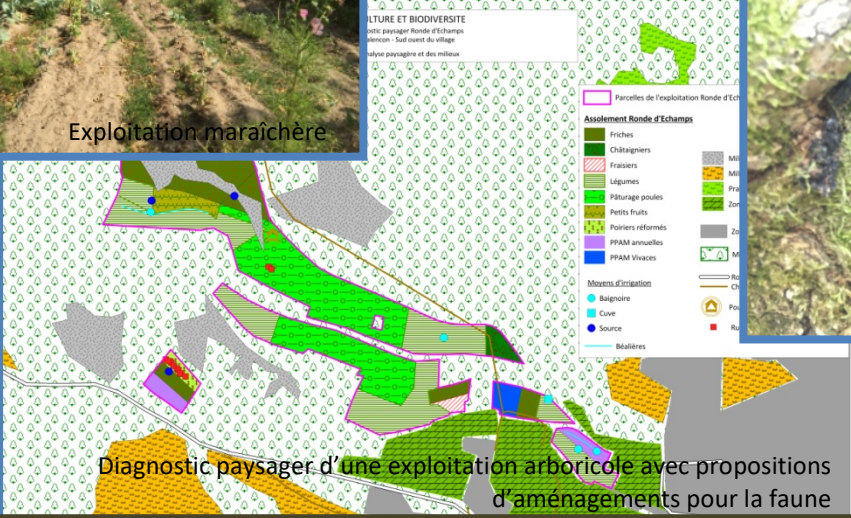
MARS 2017 – FEVRIER 2018



Exploitation maraîchère



Dendrotelme sur un châtaignier



Evinerude
RAPPORT D'ÉTUDE
 CARACTERISATION ECOLOGIQUE DES MICROMAMMIFERES AQUATIQUES
 CROISSOPES AQUATIQUE ET DE MILLER, CAMPAGNOL AMPHIBIE
 Site Natura 2000 B6 « Vallée de l'Eyrieux et ses affluents »
 « Espace Naturel Sensible « Serres Boutiérot et vallées de l'Auzène, de la Gluèyre et de l'Orsanne »
 Novembre 2017
 www.evinerude.fr

Site Natura 2000 FR 820 1658/B6
"Vallée de l'Eyrieux et ses affluents"
 Espace Naturel Sensible
« Serres Boutiérot et vallées de l'Auzène, de la Gluèyre et de l'Orsanne »



Gesse anguleuse



Pose d'un émetteur sur une chauve-souris



Filet de capture de Chauves-souris

ANIMATION LOCALE

SOMMAIRE

PREAMBULE	5
Rappel du contexte	6
Le parc naturel régional des Monts d'Ardèche	7
Site Natura 2000Fr 820 1658/B6 « Vallée de l'Eyrieux et ses affluents »	7
Espace Naturel Sensible « Serres Boutiérots et vallées de l'Auzène, de la Gluèyre et de l'Orsanne»	8
Habitats Natura 2000 recensés	8
Espèces Natura 2000 recensées	9
Localisation du site Natura 2000 B6 et de l'ENS des Serres Boutiérots	11
* Les enjeux naturalistes identifiés dans l'étude DOCUGE	12
DESCRIPTIF DES MISSIONS REALISEES SUR LA PERIODE MARS 2017 – FEVRIER 2018.....	13
A. GESTION DES HABITATS ET DES ESPECES	14
HAB.1.1.2 - Améliorer la franchissabilité de certains seuils et restaurer le transport solide.....	15
HAB.1.2.1 - Participer à la mise en place des actions du contrat de rivière dans le cadre de la gestion quantitative de la ressource en eau	15
HAB.2.1.2 - Favoriser le maintien et le développement des surfaces toujours en herbe.....	16
HAB.2.2.2 - Accompagner les agriculteurs volontaires dans une démarche de conversion en agriculture biologique, raisonnée ou autres pratiques alternatives	17
HAB.2.3.1 - Conserver et restaurer les terrasses et les béalières	18
HAB.3.1.1 - Réaliser un inventaire des milieux et îlots boisés favorables à la formation d'îlots sénescents et identifier les potentialités écologiques des milieux forestiers.....	18
HAB.4.1.1 - Participer à la mise en œuvre d'actions en faveur des zones humides	18
ESP.1.1.3 - Assurer le maintien de l'avifaune des milieux ouverts et l'habitat du Lézard ocellé par la mise en place de « sites aménagés »	20
B. SUIVI ET AMELIORATION DES CONNAISSANCES.....	21
SUI.1.1.1 - Améliorer les connaissances écologiques par la réalisation d'études complémentaires sur ce groupe et favoriser la mise en œuvre du PNA Chiroptère	22
SUI.1.4.3 - Améliorer les connaissances écologiques sur les micromammifères dont les crossopes et le campagnol amphibie, par la réalisation d'études complémentaires	23
SUI.1.6.1 - Réaliser des inventaires ciblés sur les populations de Ciste Pouzolz et de l'Orchidée du Castor	23
SUI.1.6.2 - Améliorer les connaissances écologiques sur la flore par la réalisation d'études complémentaires	23
SUI.2.3.1 - Mieux connaître les pratiques touristiques et sportives présentes sur le site B6 pouvant avoir un impact sur les milieux naturels et la biodiversité.....	23
SUI.3.1.3 - Suivre les populations de la faune piscicole et astacicole	24
C. COMMUNICATION ET SENSIBILISATION	26
COM.1.1.1 - Améliorer l'appropriation des enjeux locaux de biodiversité du site par l'ensemble des acteurs et des usagers du site (élus, professionnels, grand public, scolaires, etc.)	27
COM.2.1.1 - Créer un partenariat et mettre en place une démarche responsable avec les professionnels du tourisme et les prestataires d'activité de pleine nature	30

D. FONCIER ET GEOLOGIE.....	31
FON.1.1.1 - réaliser des acquisitions amiables.....	32
E. GESTION ADMINISTRATIVE ET COORDINATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCUGE	33
ANIM.1.1.1 - Mettre en œuvre et encadrer les actions du DOCUGE.....	34
ANIM.1.1.2 - Accompagner les collectivités, porteurs de projets et porteurs de procédures.....	37
SYNTHESE BILAN DE L'ANIMATION MARS.2017-FEV.2018.....	40
PREVISIONS DES ACTIVITES POUR L'ANNEE 2018	43

PREAMBULE

✕ RAPPEL DU CONTEXTE/HISTORIQUE

Le site Natura 2000 B6/FR8201658 « Vallée de l'Éyrieux et ses affluents » intègre en tant que SIC le réseau Natura 2000 en 2004 (1^{ère} publication par l'union européenne), au titre de la Directive « Habitats ».

L'Espace Naturel Sensible « Serres Boutiérots et vallées de l'Auzène, de la Gluèyre et de l'Orsanne » intègre le réseau des sites ENS du Conseil Départemental en 2004.

Le 19 mai 2011, le Comité de pilotage du site Natura 2000 B6 et les élus du territoire désignent par vote le Syndicat Mixte Eyrieux Clair (SMEC) comme structure animatrice du site Natura 2000. Dépourvu de document de programmation, une des premières missions d'animation consiste à la réalisation du DOCOB du site.

En 2016, sur proposition du Conseil Départemental de l'Ardèche dans le cadre de la mutualisation et de la réduction du feuillet administratif, le SMEC devient la structure animatrice du site ENS des « Serres Boutiérots et vallées de l'Auzène, de la Gluèyre et de l'Orsanne ». Le DOCOB évolue alors pour devenir un document unique de gestion Natura 2000 et ENS : le DOCUGE.

Le 22 septembre 2015, le Comité de pilotage du site Natura 2000 B6 et le comité de site de l'ENS des Boutières, réuni en une seule assemblée, validaient le Document Unique de Gestion.

En 2016, suite au vote de non reconduction de la convention cadre d'animation du site Natura 2000 B6 par les élus du SMEC, et par conséquent le retrait de l'animation du site ENS (mutualisation de l'animation des 2 démarches) ; le parc naturel régional des Monts d'Ardèche devient la structure animatrice du site Natura 2000 B6 et de l'ENS des Boutières.

Le présent document constitue le rapport d'activité du chargé de mission Natura 2000 « Vallée de l'Éyrieux et ses affluents » et de l'Espace Naturel Sensible « Serres Boutiérots et vallées de l'Auzène, de la Gluèyre et de l'Orsanne » sur la période allant de mars 2017 à février 2018, dans le cadre de sa mission d'animation de ces sites naturels.

Chargé de mission Natura 2000 et ENS
Guillaume CHEVALIER
Pôle de proximité de la CAPCA
Grande rue
07 360 LES OLLIERES SUR EYRIEUX
04.75.30.86.74
gchevalier@pnrma.fr

✕ LE PARC NATUREL REGIONAL DES MONTS D'ARDECHE

Le parc naturel régional des Monts d'Ardèche, créé en 2001, est né d'une volonté identitaire forte et de partage d'un patrimoine naturel et culturel riche et fragile.

Situé à l'extrême sud-ouest de l'ex Région Rhône-Alpes dans le département de l'Ardèche, en limite des ex Régions Auvergne et Languedoc-Roussillon, le territoire du PNR MA est implanté sur la bordure orientale du Massif Central.

Syndicat mixte à vocations multiples, le PNR MA a pour mission de mettre en œuvre les actions inscrites à sa charte. Actuellement, le PNR MA anime sa seconde Charte 2013-2025 dont les objectifs sont les suivants :

⇒ **VOCATION 1 : Un territoire remarquable à préserver**

Orientation 1 : Préserver et gérer la biodiversité : l'affaire de tous

Orientation 2 : Préserver et gérer durablement le capital en eau

Orientation 3 : Préserver et valoriser les patrimoines culturels spécifiques, matériels et immatériels

Orientation 4 : Préserver la qualité paysagère des Monts d'Ardèche et construire ensemble les paysages de demain

Orientation 5 : développer un urbanisme durable, économe et innovant

⇒ **VOCATION 2 : Un territoire productif, qui valorise durablement ses ressources**

Orientation 6 : Mobiliser les ressources locales, par des pratiques respectueuses de l'Homme et de son environnement

Orientation 7 : Valoriser les produits spécifiques du territoire

Orientation 8 : Encourager les démarches de consommation solidaire et responsable

Orientation 9 : Intensifier la politique de maintien et d'accueil des activités et des emplois

⇒ **VOCATION 3 : Un territoire attractif et solidaire**

Orientation 10 : Impliquer tous les acteurs au projet de territoire : élus, partenaires et habitants

Orientation 11 : Se mobiliser autour des ressources énergétiques et du changement climatique

Orientation 12 : S'engager pour l'accessibilité et la qualité de l'habitat et des services aux habitants

Orientation 13 : Affirmer la contribution de la culture au développement du territoire

✕ SITE NATURA 2000FR 820 1658/B6 « VALLEE DE L'EYRIEUX ET SES AFFLUENTS »

Superficie : 20 305 ha

Région : Auvergne Rhône-Alpes

Départements : Ardèche et Drôme

Communes :

Communes en Ardèche : Accons, Ajoux, Albon-d'Ardèche, Beauchastel, Beauvène, Chalencon, Creysseilles, Dunière-sur-Eyrieux, Ghilac-et-Bruzac, Gluiras, Issamoulenc, Les Nonières, Les Ollières-sur-Eyrieux, Pranles, Saint-Barthélemy-le-Meil, Saint-Christol, Saint-Etienne-de-Serre, Saint-Fortunat-sur-Eyrieux, Saint-Genest-Lachamp, Saint-Julien-du-Gua, Saint-Julien-le-Roux, Saint-Laurent-du-Pape, Saint-Maurice-en-Chalencon, Saint-Michel-de-Chabrilanoux, Saint-

Pierreville, Saint-Julien-Labrousse, Saint-Michel-d'Aurance, Saint-Sauveur-de-Montagut, Saint-Vincent-de-Durfort, Silhac, Vernoux-en-Vivarais, La Voulte-sur-Rhône.

Commune en Drôme : Etoile-sur-Rhône

Domaines biogéographiques :

Méditerranéenne (81%)

Continente (19%)

✘ **ESPACE NATUREL SENSIBLE « SERRES BOUTIEROTS ET VALLEES DE L'AUZENE, DE LA GLUEYRE ET DE L'ORSANNE »**

Superficie : 11 150 ha

Région : Auvergne Rhône-Alpes

Départements : Ardèche

Communes : Ajoux, Albon-d'Ardèche, Antraigues-sur-Volane, Genestelle, Gluiras, Issamoulenc, Marcols-les-Eaux, Mézhilac, Saint-Etienne-de-Serre, Saint-Joseph-les-Bancs, Saint-Julien-du-Gua, Saint-Pierreville, Saint-Sauveur-de-Montagut.

Domaines biogéographiques :

Méditerranéenne (81%)

Continente (19%)

✘ **HABITATS NATURA 2000 RECENSES**

Habitats naturels d'intérêt communautaire du site B6	Code Natura 2000
Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>	3150
Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculionfluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>	3260
Rivières permanentes méditerranéennes du <i>Paspalo-Agrostidion</i> avec rideaux boisés riverains à <i>Salix</i> et <i>Populus alba</i>	3280
Landes sèches européennes	4030
Formations stables xérothermophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses (<i>Berberidion p.p.</i>)	5110
Formations montagnardes à <i>Cytisus purgans</i>	5120
Mattorals arborescents à <i>Juniperus</i> sp.	5210
Pelouses calcaires de sables xériques*	6120*
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) (* sites d'orchidées remarquables)	6210*
Formations herbues à <i>Nardus</i>, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	6230*
Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)	6410
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin	6430

Habitats naturels d'intérêt communautaire du site B6	Code Natura 2000
Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecuruspratensis</i> , <i>Sanguisorbaofficinalis</i>)	6510
Prairies de fauche de montagne	6520
Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	8220
Roches siliceuses avec végétation pionnière du <i>Sedo-Scleranthion</i> ou du <i>Sedoalbi-Veroniciondillenii</i>	8230
Grottes non exploitées par le tourisme et milieux souterrains superficiels (MSS)	8310
Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois à <i>Taxus</i> (<i>Quercionrobori-petraeae</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i>)	9120
Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du <i>Carpinionbetulii</i>	9160
Forêts alluviales à <i>Alnusglutinosa</i> et <i>Fraxinusexcelsior</i> (<i>Alno-Padion</i>, <i>Alnionincanae</i>, <i>Salicionalbae</i>)*	91E0*
Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	92A0
Forêts de <i>Castaneasativa</i>	9260
Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	9340

Source : DOCUGE B6

✕ ESPECES NATURA 2000 DU SITE B6 INSCRITES A L'ANNEXE II DE LA DIRECTIVE HABITATS

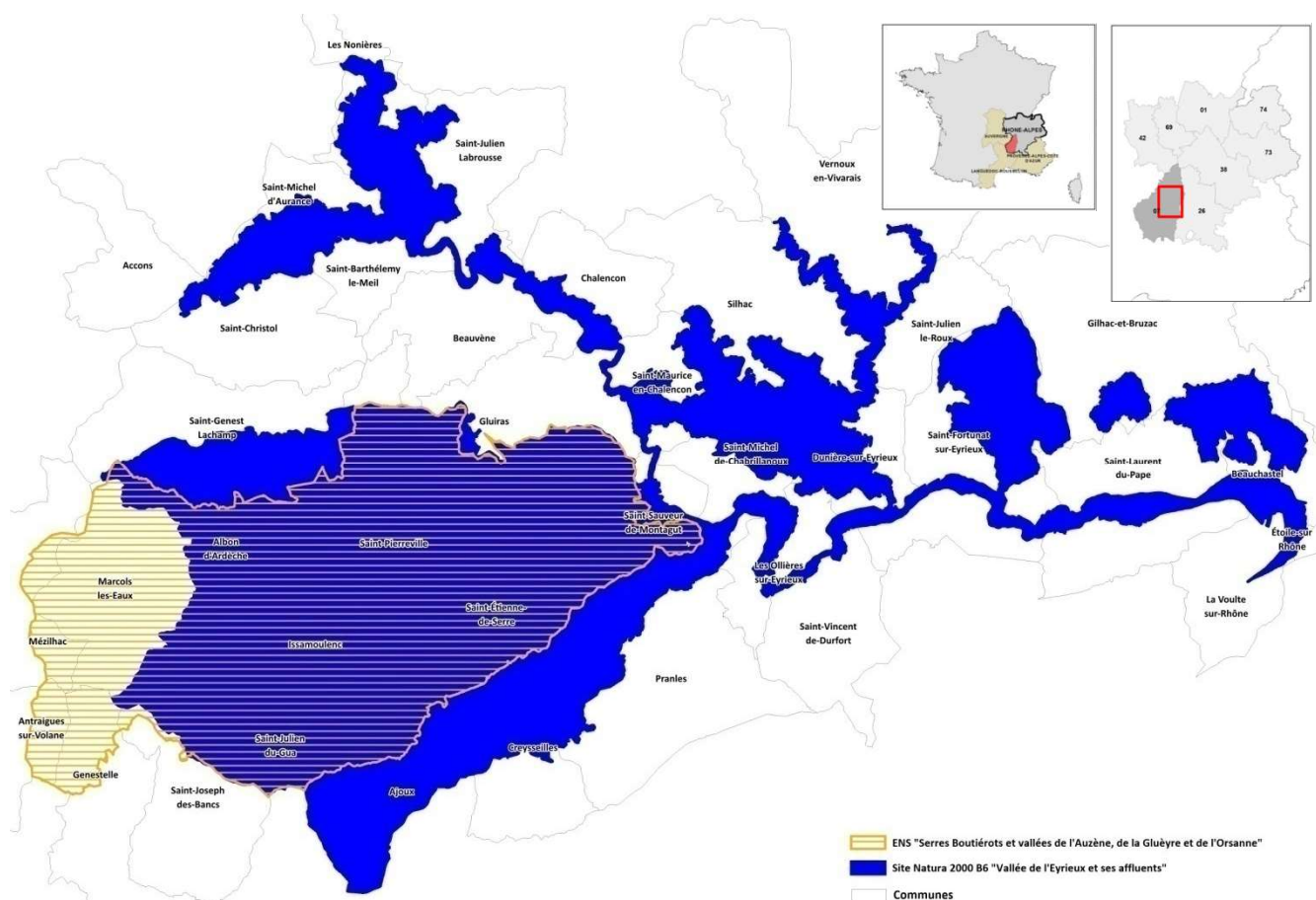
Groupes	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Code Natura 2000
Chiroptères	Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	1303
	Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	1304
	Petit murin	<i>Myotis blythii</i>	1307
	Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	1308
	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	1309
	Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	1310
	Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	1312
	Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentoni</i>	1314
	Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	1317
	Murin de Brandt	<i>Myotis brandtii</i>	1320
	Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	1321
	Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	1322
	Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	1323
	Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	1324
	Oreillard roux	<i>Plecatus auritus</i>	1326
	Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	1327
Grande noctule	<i>Nyctalus lasiopterus</i>	1328	

Groupes	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Code Natura 2000
Chiroptères	Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	1329
	Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	1330
	Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	1331
	Molosse de Cestoni	<i>Tadarida teniotis</i>	1333
	Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	2016
	Murin d'Alcathoe	<i>Myotis alcathoe</i>	5003
	Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	5009
	Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	5365
Autres mammifères	Castor d'Europe	<i>Castor fiber</i>	1337
	Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	1355
	Genette commune	<i>Genetta genetta</i>	1360
Invertébrés	Cordulie splendide	<i>Macromia splendens</i>	1036
	Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	1041
	Agrion de mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	1044
	Diane	<i>Zerynthia polyxena</i>	1053
	Semi-apollo	<i>Parnassius mnemosyne</i>	1056
	Apollon	<i>Parnassius apollo</i>	1057
	Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>	1058
	Damier de la Succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	1065
	Laineuse du prunellier	<i>Eriogaster catax</i>	1074
	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	1083
	Grand capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	1088
Reptiles	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	1256
	Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i>	1283
	Lézard vert occidental	<i>Lacerta bilineata</i>	5179
	Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	5670
Amphibiens	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	1191
	Sonneur à ventre jaune	<i>Bombina variegata</i>	1193
	Rainette méridionale	<i>Hyla meridionalis</i>	1205
	Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	1209
	Grenouille rieuse	<i>Rana ridibenda</i>	1212
	Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	1213
	Crapaud calamite	<i>Epidalea calamita</i>	6284
Poissons	Lamproie marine	<i>Petromyzon marinus</i>	1095
	Lamproie de Planer	<i>Lampetra planeri</i>	1096
	Alose feinte du Rhône	<i>Alosa fallax rhodanensis</i>	1103
	Toxostome	<i>Parachanna toxostoma</i>	1126
	Blageon	<i>Telestes souffia</i>	1131
	Bouvière	<i>Rhodeus amarus</i>	1134
	Barbeau méridional	<i>Barbus meridionalis</i>	1138

Groupes	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Code Natura 2000
Crustacés	Ecrevisse à pieds blancs	<i>Austropotamobius pallipes</i>	1092
Flore	Gentiane jaune	<i>Gentiana lutea</i>	1657
	Arnica de montagne	<i>Arnica montana</i>	1762
	Fragon faux Houx	<i>Ruscus aculeatus</i>	1849
	Narcisse à feuilles de jonc	<i>Narcissu sassoanus</i>	6172
	Spiranthe d'été	<i>Spiranthes aestivalis</i>	1900
Oiseaux	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	A072
	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	A073
	Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	A074
	Vautour fauve	<i>Gyps fulvus</i>	A078
	Circaète Jean le Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	A080
	Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	A084
	Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	A224
	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	A246
	Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	A255
	Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	A302
	Pie grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	A338
	Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	A379

Source : DOCUGE B6

✕ LOCALISATION DU SITE NATURA 2000 B6 ET DE L'ENS DES SERRES BOUTIEROTS



✘ LES ENJEUX NATURALISTES IDENTIFIÉS DANS L'ÉTUDE DOCUGE

Les principaux enjeux de biodiversité des sites naturels intégrés au DOCUGE sont les suivants :

- La conservation et à la restauration du fonctionnement naturel des cours d'eau et des zones humides;
- La conservation des activités agricoles adaptées et respectueuses des enjeux de biodiversité, notamment les activités agropastorales dans le cadre de la préservation des milieux ouverts et semi-ouverts;
- Le développement naturel et le vieillissement des peuplements forestiers autochtones, dans le cadre d'une gestion durable agrosylvicole ;
- Le maintien et le développement des mosaïques d'habitats, des corridors et des réservoirs de biodiversité du site ;
- Le maintien et le développement des espèces d'intérêt communautaire et remarquables ;
- La lutte contre les espèces exotiques envahissantes ;
- La gestion de la fréquentation et des activités de loisirs ;
- La communication et à la sensibilisation sur les valeurs écologiques et écosystémiques du site auprès des acteurs et des usagers.

DESCRIPTIF DES MISSIONS REALISEES SUR LA PERIODE MARS 2017 – FEVRIER 2018

Thématiques :

- ⇒ A - Gestion des habitats et des espèces
- ⇒ B - Suivi et amélioration des connaissances
- ⇒ C - Communication et sensibilisation
- ⇒ D - Foncier et géologie (spécifique à la politique ENS)
- ⇒ E - Gestion administrative et coordination de la mise en œuvre du DOCUGE

A. GESTION DES HABITATS ET DES ESPECES

✘ **HAB.1.1.2 - AMELIORER LA FRANCHISSABILITE DE CERTAINS SEUILS ET RESTAURER LE TRANSPORT SOLIDE**

Les missions du chargé de missions Natura 2000/ENS B6 relatives à cet axe ont consisté à suivre, participer à :

ETUDE D'AMENAGEMENT DE 8 SEUILS POUR RESTAURER LA CONTINUITE ECOLOGIQUE/ENS B

Cette étude, sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat mixte Eyrieux Clair, a été mise en œuvre dans le cadre de l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau et plus précisément la restauration de la continuité écologique. Lancée en 2015, elle étudie les scénarios d'aménagement de 8 seuils (dont 5 sont localisés sur le site Natura 2000/ENS Eyrieux-Boutières). Le bureau d'étude BURGEAP a été mandaté pour la réaliser.

Le temps passé par le chargé de mission Natura 2000/ENS sur cette étude a consisté en :

- L'étude des rapports géotechniques réalisés sur 2 seuils en vue d'avancer sur la proposition de scénarios,
- L'analyse de la phase 2 : « Analyse multicritères des solutions détaillées »,
- Sa participation à la réunion de présentation (12/09/2017) de la phase 3 : AVP des scénarios d'aménagement

ECHANGE SUR LES TRAVAUX/PROJETS CONCERNANT LES SEUILS ET BARRAGES PRESENTS SUR LE SITE B6

Différents aménagements en rivières font lieu à des travaux ou des projets d'aménagements, le chargé de mission Natura 2000/ENS B6 suit les dossiers concernant ces travaux et échanges avec les services et partenaires techniques. Cette année notamment, il a été question d'échanger sur les seuils suivant :

- Fontugne sur la Gluère : réalisation d'un nouveau bassin pour la passe à poisson,
- Pont de Moyères sur la Gluère : travaux d'arasement d'un seuil et de restauration d'un autre seuil dans le cadre du renouvellement de l'autorisation d'exploitation,
- Gratte loup sur la Gluère : Sondages géotechniques pour étude de réhabilitation du seuil,
- Pont du Talaron sur l'Eyrieux : travaux de restauration du seuil,
- La Roche sur l'Eyrieux : deux dossiers déposés pour réhabilitation du seuil et production d'électricité.

✘ **HAB.1.2.1 - PARTICIPER A LA MISE EN PLACE DES ACTIONS DU CONTRAT DE RIVIERE ET A UNE VEILLE SUR L'ENSEMBLE DES COURS D'EAU, PARTICULIEREMENT SUR LA DUNIERE, DANS LE CADRE DE LA GESTION QUANTITATIVE DE LA RESSOURCE EN EAU**

Les missions du chargé de mission Natura 2000/ENS B6 sur cet axe ont consisté à suivre la réalisation du Plan de Gestion de la Ressource en Eau animé par le Syndicat Mixte Eyrieux Clair dans le cadre du contrat de rivière qu'il porte.

En effet, l'étude des volumes prélevables réalisées par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse en 2013 a mis en évidence, à l'échelle du bassin versant de l'Eyrieux, des sous-bassins déficitaires. Tout particulièrement le bassin versant de la Dunière, rivière en grande partie intégré au périmètre Natura 2000 « vallée de l'Eyrieux et ses affluents ».

Ce PGRE a pour objectifs d'établir un programme d'actions devant permettre d'économiser la ressource en eau et notamment concourir à des étiages moins sévères des cours d'eau.

Pour le Chargé de mission Natura 2000/ENS, il a donc été question dans le cadre de ce PGRE de faire valoir pour leur prise en compte les enjeux liés au patrimoine naturel, et tout particulièrement à la faune aquatique subissant les étiages sévères prolongés et la dégradation de la qualité de l'eau associée.

Des liens, et donc des échanges, ont également eu lieu dans le cadre de la construction de ce plan et de la candidature LIFE construite et déposée par le PNR MA sur les milieux aquatiques.

✕ **HAB.2.1.2 - FAVORISER LE MAINTIEN ET LE DEVELOPPEMENT DES SURFACES TOUJOURS EN HERBE AVEC LA REOUVERTURE DE LANDES, DE MILIEUX OUVERTS ET LA CREATION DE PARCS ET DE PARCOURS**

Dans le cadre de cet axe, le chargé de mission Natura 2000/ENS suit et contribue à la mise en œuvre de différents projets, programmations et travaux :

PRESERVATION DES PELOUSES SECHES DE LA VALLEE DE L'ÉYRIEUX - CEN RA

Dans le cadre du projet de préservation des milieux thermophiles ouverts du massif central, soutenu par le Feder Massif Central, la Région ex Rhône-Alpes et l'Etat, le CEN RA anime des actions de préservation de ces milieux.

C'est notamment le cas sur le site de La Fare à Saint Etienne de Serre, localisé à la fois sur l'ENS des Boutières et le site Natura 2000 de l'Éyrieux. Le chargé de mission Natura 2000/ENS suit et participe à cette animation du CEN. En 2017, il a notamment été question de participer à une balade découverte par les locaux du site de la Fare ; puis d'initier un travail pour la réalisation d'animations scolaires en 2018 avec les élèves de l'école primaire de la commune.

PLAN PASTORAL TERRITORIAL (PPT)

Le Plan Pastoral Territorialisé est un outil d'aide aux éleveurs permettant, via une assistance technique assurée par la chambre d'agriculture, de faire le point sur la gestion des troupeaux et des parcelles. Suite à ce diagnostic, des préconisations techniques et des aides financières peuvent être proposées à l'éleveur pour l'accompagner dans ses bonnes pratiques pastorales.

Le site Natura 2000/ENS B6 est en partie couvert par le PPT porté par le PNR MA. 2017 a été une année charnière pour ce PPT, puisqu'une nouvelle programmation 2018-2023 a été validée. A l'occasion de ce renouvellement, il a été question pour le chargé de mission B6 de suivre cette procédure (cotech). Il a notamment proposé l'élargissement du périmètre de ce PPT pour couvrir les communes hors parc non concernées par un PPT, mais incluses dans le périmètre Natura 2000 B6. La décision finale a été d'inclure l'ensemble des communes faisant partie d'une EPCI concernée par le PNR MA, ce périmètre est appelé périmètre coopération. Les financements du PPT sur ce périmètre différeront un peu de celui du PNR MA puisque le Département y contribuera.

En 2018, des éleveurs pourront profiter de ce PPT qui intègre des enjeux environnementaux concordant avec les démarches Natura 2000 et ENS. Le chargé de mission s'attachera à en informer les éleveurs localisés dans le périmètre de coopération.

AVIS SUR MISE EN ŒUVRE DE BRULIS DIRIGES EN SITE ENS

Cette année 2017, le chargé de mission Natura 2000/ENS a été sollicité par le Département de l'Ardèche pour émettre des avis sur des opérations de brulis dirigés sur la commune de Saint Julien du Gua.

CONTROLE PAC

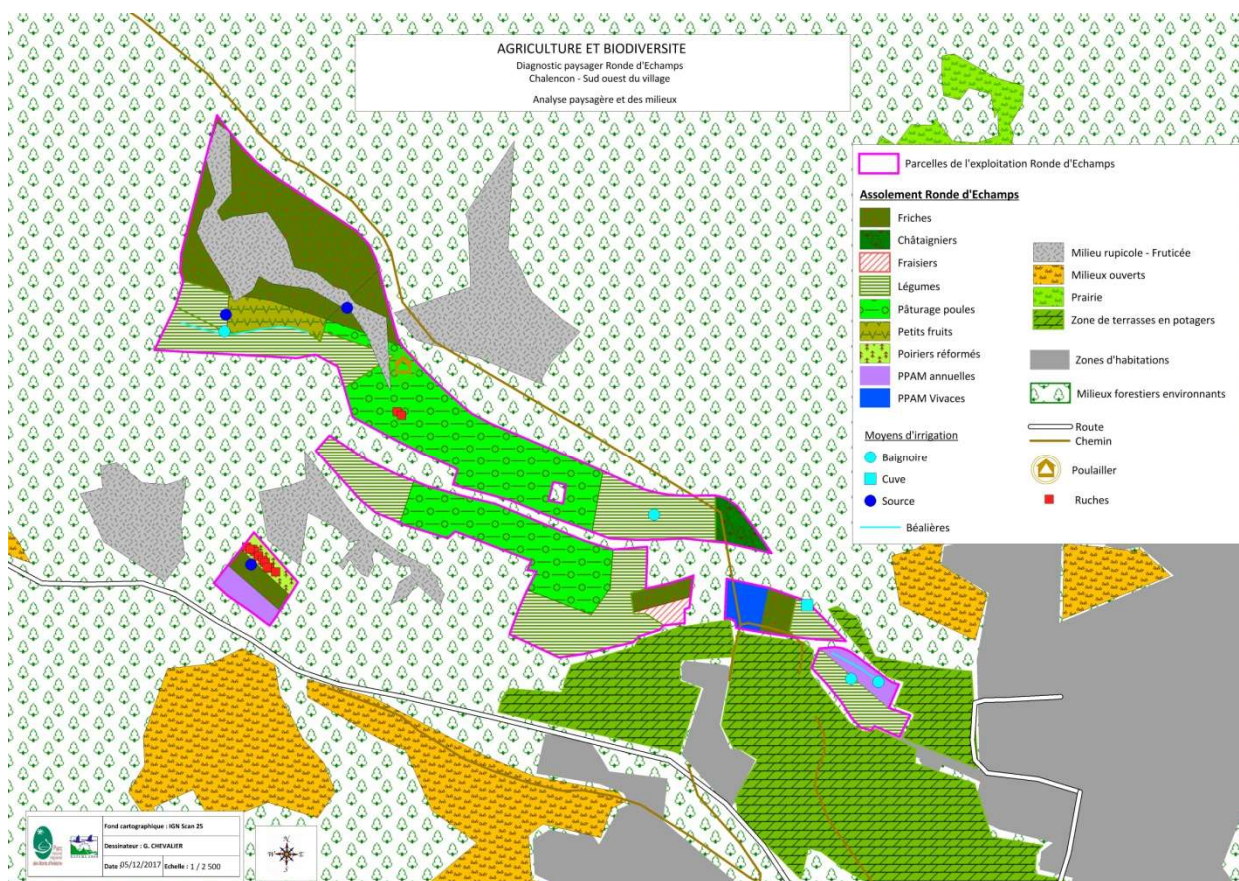
En décembre 2017, 4 exploitations du site Natura 2000 B6 ont fait l'objet d'un contrôle PAC éco-conditionnalité par les services la DDT.

L'animateur a été sollicité pour fournir les cartes des habitats d'intérêt communautaire présents au droit des exploitations concernées. Ces cartes ont été mises à disposition des agriculteurs lors de ces contrôles.

* HAB.2.2.2 - ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS VOLONTAIRES DANS UNE DEMARCHE DE CONVERSION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE, RAISONNEE OU AUTRES PRATIQUES ALTERNATIVES

Un travail en partenariat avec Agribio Ardèche a été initié en 2016 afin de travailler à la mise en place d'une dynamique locale autour de l'agriculture biologique. Ce travail partenarial s'organise suivant deux grandes orientations :

- L'établissement d'un réseau d'agriculteurs auquel il est proposé des journées, des soirées et autres temps forts sur des thématiques en lien avec l'évolution des pratiques, des retours d'expériences, des journées d'échanges techniques. Notamment en 2017, ont eu lieu :
 - une soirée conférence le 10 mai à St-Sauveur-de-Montagut sur la thématique : « la Biodiversité, alliée de ma production arboricole, maraichère, petits fruits et PPAM,
 - une journée participative le 28 novembre 2017 sur Paysans, Paysages, regards croisés sur la biodiversité.
- La mise en place, auprès d'agriculteurs volontaires, d'aménagements et infrastructures pour accueillir la biodiversité sur leurs parcelles et augmenter la prédation naturelle sur les ravageurs des cultures. Pour ce faire, en 2017, il a été question de visiter l'ensemble des exploitations volontaires et de réaliser un diagnostic paysager et proposer des aménagements. En tout se sont 10 diagnostics qui ont été réalisés.



Propositions d'aménagements formulées auprès d'un l'agriculteur dans le cadre du diagnostic réalisé par le chargé de mission Natura 2000/ENS B6

La suite à donner est de trouver/travailler avec des partenaires techniques et financiers pour pouvoir mettre en place les aménagements proposés au sein des exploitations volontaires, et de suivre leurs effets. A ce jour, des

échanges ont été initiés avec la fédération de chasse de l'Ardèche (mise en place de haies) et la LPO pour l'avifaune et la chiroptérofaune.

✕ **HAB.2.3.1 - CONSERVER ET RESTAURER LES TERRASSES ET LES BEALIERES**

Dans le cadre de cet axe, le chargé de mission Natura 2000/ENS B6 a participé à une journée de formation sur les murs en pierres sèches, qui s'est déroulée au Rocher de Brion à Jaunac.

Cette formation était dispensée par l'association ELIPS : Ecole Locale et Itinérante de la Pierre Sèche

✕ **HAB.3.1.1 - REALISER UN INVENTAIRE DES MILIEUX ET ILOTS BOISES FAVORABLES A LA FORMATION D'ILOTS SENESCENTS ET IDENTIFIER LES POTENTIALITES ECOLOGIQUES DES MILIEUX FORESTIERS : ILOTS DE SENESCENCE ET ROLE DE CORRIDOR**

Afin d'affiner la connaissance sur les enjeux forestiers du site Natura 2000/ENS, et plus particulièrement sur les caractéristiques écologiques en lien avec les vieilles forêts ; a été mis en œuvre cette année, conformément au programme d'actions DOCUGE, un stage : « Inventaire et caractérisation des forêts anciennes du site Natura 2000 et ENS B6 ».

C'est une étudiante en Master II Bioévaluation des Ecosystèmes et Expertise de la Biodiversité à l'Université Lyon 1, nommée Juliette SERRA, qui a été retenue pour la réalisation de ce stage. Elle a été accueillie au sein du parc naturel régional des Monts d'Ardèche, structure maître d'ouvrage de ce stage. François CHIFFLET, chargé de mission forêt au PNR MA a été son maître de stage.

Le stage s'est déroulé en différentes phases :

- Analyse des différentes méthodes existantes pour la caractérisation des vieilles forêts,
- A partir de ces méthodes, choix d'un protocole applicable sur le site B6 pour inventorier les vieilles forêts et caractériser leur naturalité,
- Mise en œuvre sur le terrain du protocole retenu, en se basant sur une cartographie des forêts présumées anciennes réalisée à partir de l'analyse d'anciennes cartes et photos aériennes du territoire d'étude,
- Réalisation d'une cartographie des forêts anciennes du site Natura 2000/ENS Eyrieux-Boutières à partir des relevés de terrain.

Le chargé de mission Natura 2000/ENS B6 a suivi la stagiaire durant toute la réalisation de son stage, tout particulièrement pendant la phase de terrain qui demandait, dans un souci de sécurité, qu'elle soit un maximum accompagnée.

Ce stage a mis en avant que les forêts du site B6 ne présentaient que très rarement des critères de vieilles forêts (gros diamètre, bois morts, etc.), et que la présence d'enjeux liés aux vieilles forêts de ce territoire était essentiellement lié à la présence de vieux vergers de châtaigniers. Sur les 1 922 ha de forêts présumées anciennes préalablement identifiés (634 patchs), 912 ha (soit 167 patchs) ont été inventoriés. Parmi eux, seules 2 patchs ont été classés en vieilles forêt.

✕ **HAB.4.1.1 - PARTICIPER A LA MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS EN FAVEUR DES ZONES HUMIDES**

ANIMATION TERRITORIALE ZONE HUMIDE : « ÉTUDE STRATEGIQUE »

Le Syndicat Mixte Eyrieux Clair, en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes, porte l'animation territoriale en faveur des zones humides sur le territoire du contrat de rivière Eyrieux, Embroye Turzon. Dans le cadre de cette animation, et en concertation avec l'ensemble des acteurs de ce territoire ayant du lien avec ces milieux, a été élaboré en 2016 une stratégie visant la préservation de ces milieux.

Le programme d'action de cette stratégie, qui comprend un ensemble de 12 actions opérationnelles, a été finalisé en mai 2017. Le chargé de mission du site B6 a contribué à la définition de ce programme.

Dans le cadre de cette stratégie, il a été convenu que la mise en œuvre des actions nécessitait l'implication des gestionnaires des milieux naturels présents sur ce territoire. Aussi, l'animateur du site Natura 2000/ENS B6 (site compris dans sa totalité dans le bassin versant de l'Eyrieux) a débuté l'animation des actions de la stratégie concernées par le territoire dont il s'occupe, et tout particulièrement :

- Mise en œuvre des actions de la notice de gestion de la zone humide des Plots à Saint-Christol

Il a été question, avec plusieurs volontaires de l'association BEED et l'accord des propriétaires, de réaliser le curage de plusieurs petites mares qui se comblaient. L'objectif étant que ces dernières retrouvent des conditions écologiques intéressantes pour le développement de la faune et de la flore inféodés à ces milieux humides. Le chargé de mission Natura 2000/ENS s'est chargé de la coordination de ces petits travaux et a participé au chantier.



Mare sud de la zone humide avant (image de gauche) et après (image de droite) les travaux de curage

D'autres actions : passage d'une convention de gestion avec les agriculteurs présents sur la zone, réalisation de travaux de débroussaillages, etc. doivent se poursuivre en 2018.

- Préalable au lancement de la réalisation de la notice de gestion de la zone humide du Gourjatoux à Marcols-les-Eaux

La zone humide du Gourjatoux, propriété de la commune de Marcols, est un milieu en cours de fermeture. La collectivité souhaite restaurer ce milieu et en faire un site pédagogique et de communication/sensibilisation. Pour cela, il est nécessaire qu'une expertise de la zone soit réalisée et que des axes de restauration/gestion soient établis. Le chargé de mission Natura 2000/ENS a rencontré à cet effet la collectivité en 2017 et travaille à la rédaction d'un cahier des charges pour lancer un appel d'offre pour la réalisation d'une notice de gestion de ce site.

CBN MC : ETUDE DE LA FLORE DES MILIEUX HUMIDES DE LA VALLEE DE L'ÉYRIEUX

Le CBN MC, dans le cadre de l'appel à projet « initiative en faveur de la biodiversité » de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, travaille à la caractérisation des zones humides du bassin versant de l'Eyrieux, en vue de mettre en corrélation les actions de gestion avec la richesse floristique de ces milieux.

Cette étude concerne également le territoire Natura 2000 et ENS Eyrieux-Boutières. A cet effet, l'animateur du site B6 correspond avec le chargé de cette étude au CBN MC afin de coordonner au mieux cette étude avec les enjeux et les objectifs du DOCUGE sur ces milieux (amélioration des connaissances de la flore, actions de gestion, suivi, etc.).

✖ **ESP.1.1.3 - ASSURER LE MAINTIEN DE L'AVIFAUNE DES MILIEUX OUVERTS ET L'HABITAT DU LEZARD OCELLE PAR LA MISE EN PLACE DE « SITES AMENAGES » (GARENNES ARTIFICIELLES, CULTURE FAUNISTIQUE, OUVERTURE DE MILIEUX...)**

Cette année 2017, l'association BEED a accueilli une étudiante en Licence « Science de la vie » pour faire un état des lieux de la population de Léopard ocellé établie à Saint-Etienne-de-Serre. Cette population, la seule connue à ce jour sur le site Natura 2000/ENS Eyrieux-Boutières, avait fait l'objet en 2013 de travaux d'un étudiant en Master « Ecologie et Biosciences de l'Environnement » ayant conduit à la rédaction d'un programme d'actions pour sa préservation.

Le chargé de mission Natura 2000/ENS B6 a rencontré la stagiaire pour échanger sur cette population et les enjeux/objectifs identifiés dans le DOCUGE concernant cette dernière. En fin d'année 2017, une rencontre avec le Président de l'association BEED a également été l'occasion d'échanger sur le rendu de la stagiaire et d'initier un travail partenarial pour la mise en œuvre d'actions pour l'amélioration de l'état de conservation de cette population dès 2018.

Les conclusions du stage font apparaître un nombre d'individus observés moindre qu'en 2013 (44 Léopards ocellés observés en 2013 contre 28 en 2017), mais une densité des individus de cette population se maintenant puisqu'elle a été estimée à 1,31 léopard par hectare en 2013 et qu'elle a été estimée à 1,35 léopard à l'hectare suite au stage. Cette densité reste très faible. Il est précisé que les conditions météorologiques médiocres du printemps 2017 ont été défavorables à l'observation des léopards. D'autre part, il a été mis en avant que l'évolution des paysages (encombrement de certains murs par les végétaux, éboulis, etc.) influence la répartition des individus au sein de cette population. Ces conclusions sont en faveur de la mise en œuvre d'actions pour le maintien et la redynamisation de cette population.

B. SUIVI ET AMELIORATION DES CONNAISSANCES

✖ SUI.1.1.1 - AMELIORER LES CONNAISSANCES ECOLOGIQUES PAR LA REALISATION D'ETUDES COMPLEMENTAIRES SUR CE GROUPE ET FAVORISER LA MISE EN ŒUVRE DU PNA CHIROPTERE

Une étude intersites sur l'amélioration des connaissances écologiques sur la chiroptérofaune et la proposition de mesures de gestion a été lancée en 2017.

Le chargé de mission Natura 2000/ENS B6 a consacré du temps avec ses homologues gestionnaires des autres sites concernés par cette étude et le groupement de prestataires dans le cadre de son lancement et de son suivi.

Un temps d'animation a été alloué en 2017 aux parties comptables et administratives de cette étude, comme pour la construction et la validation de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage à la CCRC. La transmission de l'animation du site Natura 2000 et ENS de l'Eyrieux-Boutières du Syndicat Mixte Eyrieux Clair au parc naturel régional des Monts d'Ardèche a induit de l'inertie dans le démarrage de cette action (délibération à reprendre sur les points financiers et administratifs, intégration au programme d'actions du parc, CDMO, etc.).

Le chargé de mission Natura 2000/ENS B6 a également consacré du temps dans l'accompagnement et la participation aux investigations de terrain, ainsi que dans la communication autour de cette étude. Tout particulièrement dans le cadre de la mise en place d'une démarche participative, sollicitant les habitants qui accueillent des chauves-souris chez eux à se manifester.



Equipped d'un Murin de Bechstein sur le plateau de Vernoux pour un suivi en radio tracking, à l'occasion des investigations de terrain du week-end du 1^{er} et 2 juillet sur le site Eyrieux Boutières.

A cet effet, le chargé de mission a été amené à visiter les combles, caves, greniers, etc. de différentes personnes ayant répondu positivement à cette action participative. Une restitution de ces visites a ensuite été transmise à la LPO Drôme, coordinatrice de cette étude.

Enfin, dans le cadre du Festival de l'Eau et de la biodiversité 2017, qui s'est déroulé à Saint-Georges-les-Bains, une soirée conférence sur la thématique des chauves-souris a été organisée le vendredi 29 septembre, avec la participation de l'animateur Natura 2000 et ENS de Rhône-Crussol, Fabien CAYRAT.

Les résultats et conclusion de cette étude sont attendus pour le second semestre de 2018.

NB : le radio tracking mis en œuvre lors des investigations de terrain de juillet a permis de suivre un Grand rhinolophe capturé sur le plateau de Vernoux, et de constater que celui-ci venait de la grotte de Meysset (sur la commune de Rompon, à 15 km au sud de son lieu de capture) alors qu'il était fortement suspecté que les individus venant chasser sur ce secteur provenaient des grottes du secteur de Saillans/Crussol/Cornas.

✕ **SUI.1.4.3 - AMELIORER LES CONNAISSANCES ECOLOGIQUES SUR LES MICROMAMMIFERES DONT LES CROSSOPES ET LE CAMPAGNOL AMPHIBIE, PAR LA REALISATION D'ETUDES COMPLEMENTAIRES**

EN 2016 fut lancée une étude d'amélioration des connaissances sur les micromammifères aquatiques du site B6. Celle-ci, réalisée par le bureau d'étude EVINERUDE et l'association Terre et Humanisme, a été clôturée en novembre 2017.

Le chargé de mission Natura 2000/ENS a coordonné en 2017r la suite et fin de cette étude, au travers de sa participation aux campagnes de terrain, de la relecture et demande de compléments/ajustements des versions provisoires des rapports, du suivi de la facturation et des paiements, de l'organisation des comités techniques et du suivi des demandes de subvention et de paiement auprès des financeurs (contexte de transmission de l'animation et des dossiers administratif du SMEC au PNR MA).

Cette étude a mis en avant l'absence du Campagnol amphibie sur le site d'étude, même si des milieux semblent favorables à sa présence ; et la présence la Crossope aquatique sur l'ensemble du site (enjeux « modéré » du site B6 pour cette espèce). Les axes de gestion donnés pour favoriser le bon état des populations de Crossope aquatique visent l'intégrité et la tranquillité des berges, ainsi que l'amélioration de la qualité (usage de pesticides, présence de décharges sauvages en berges, etc.) et de la quantité (réduire les prélèvements estivaux en rivière) des eaux des cours d'eau.

✕ **SUI.1.6.1 - REALISER DES INVENTAIRES CIBLES SUR LES POPULATIONS DE CISTE POUZOLZ ET DE L'ORCHIDEE DU CASTOR**

✕ **SUI.1.6.2 - AMELIORER LES CONNAISSANCES ECOLOGIQUES SUR LA FLORE PAR LA REALISATION D'ETUDES COMPLEMENTAIRES**

Ces deux études ont été lancées cette année 2017 sous maîtrise d'ouvrage et co-financement du Conservatoire Botanique National du Massif central et de l'Etat.

Le chargé de mission s'est alors attaché à transmettre au CBN MC l'ensemble des données flore qu'il avait en sa possession (données flore des études ENS, données capitalisées lors de ses sorties sur le terrain, etc.) et à suivre les prospections de terrain.

Concernant l'Orchidée du Castor, une campagne de prospection réalisée en septembre a permis de mettre en évidence la présence d'une population à La Voulte-sur-Rhone. En vue de la mise en œuvre du suivi de cette population, un temps a été consacré pour la mise en œuvre du protocole de suivi de cette espèce.

✕ **SUI.2.3.1 - MIEUX CONNAITRE LES PRATIQUES TOURISTIQUES ET SPORTIVES PRESENTES SUR LE SITE B6 POUVANT AVOIR UN IMPACT SUR LES MILIEUX NATURELS ET LA BIODIVERSITE**

Cette action du DOCUGE, dont la mise en œuvre était programmée pour 2016, consiste en la réalisation d'un stage pour l'identification de l'ensemble des acteurs et usagers du tourisme et des activités de pleine nature du site B6.

Ce travail doit permettre la création d'une base de données et d'un réseau local, dont la vocation serait d'échanger sur les pratiques et les enjeux liés au patrimoine naturel.

Les données issues de ce stage doivent également alimenter l'action COM.2.1.1., dont l'objectif est de caractériser la fréquentation du site au travers des activités touristiques et de pleine nature qui y sont

pratiquées, et d'établir une stratégie d'accompagnement des activités pouvant avoir des incidences néfastes sur les milieux naturels et les espèces.

Cette action n'a pu être réalisée en 2016 et 2017, faute d'avoir pu boucler le programme de financement impliquant les deux EPCI présentes sur le site B6, ainsi que le SMEC (qui s'est retiré de l'animation du site B6 en 2016).

En 2017, l'action SUI.2.3.1 ainsi que l'action COM.2.1.1, dont le Département de l'Ardèche avait manifesté une volonté qu'elles se réalisent à court terme (en lien avec les impacts de la baignade sauvage pratiquée sur la rivière Gluèyre et des enjeux liés à la présence du Sonneur à Ventre jaune mis en évidence dans le DOCPROG) ont été inscrites à la programmation triennale du parc des Monts d'Ardèche pour une mise en œuvre dès 2018. Le chargé de mission B6 s'est donc attaché aux préalables nécessaires à leur lancement.

Un courrier a été envoyé aux Présidents des EPCI afin de les informer de ces actions et du souhait qu'elles s'impliquent techniquement et financièrement dans leur réalisation. Une rencontre avec les techniciens de ces EPCI, ainsi que le Département et l'Etat a été organisée le 9 décembre 2017.

En parallèle à ces échanges et rencontres, le chargé de mission B6 avec l'appui des chargés de missions du parc en charge du tourisme et des activités de pleine nature, du Département et de la DDT a retravaillé le contenu de ces actions dans le but d'un allègement du coût. Il a ainsi proposé que la prestation de service visée dans le cadre de l'action COM.2.1.1 soit remplacée par un stage. Pour obtenir de la donnée, il a été proposé l'acquisition de 2 éco-compteurs.

Néanmoins, les financements étant toujours insuffisant pour ces actions, il a été décidé de maintenir pour 2018 uniquement l'action SUI.2.3.1. (Inscription dans la programmation de la CAN pour 2018).

Le chargé de mission Natura 2000/ENS B6 a rédigé l'offre de stage « Analyse des acteurs et des pratiques du tourisme et des activités de pleine nature sur un site Natura 2000 et un Espace Naturel Sensible en Centre Ardèche » et la publiait pour un lancement en 2018. Il s'est attaché ce début 2018 à étudier les candidatures de stage et à organiser l'accueil du stagiaire.

✕ SUI.3.1.3 - SUIVRE LES POPULATIONS DE LA FAUNE PISCICOLE ET ASTACICOLE

En 2018, les travaux d'aménagements des ouvrages hydroélectriques du Rhône doivent prendre fin et donner aux migrateurs amphihalins la possibilité de venir frayer dans l'Eyrieux depuis la mer Méditerranée.

A cette occasion, l'association Migrateurs Rhône Méditerranée (MRM) a pris contact avec le chargé de mission Natura 2000/ENS B6 pour faire un point sur les données concernant les migrateurs amphihalins : Anguille, Lamproies et Alose, et ont réalisé une campagne de terrain pour identifier les frayères potentielles d'Alose feinte du Rhône sur la partie alluviale de l'Eyrieux.

MRM doit produire un rapport sur ces frayères potentielles en 2018.

A savoir d'autre part que la CNR prévoit dans le cadre de ses travaux de dragage de l'Eyrieux programmés prochainement en amont de la confluence avec le Rhône et des inventaires piscicoles réalisés dans ce contexte qui ont mis en évidence la présence de jeunes Lamproies, de conserver une banquette sableuse en rive droite de l'Eyrieux d'environ 20 mètres de large pour permettre la reproduction de cette espèce, ainsi qu'un suivi sur 2 ans.

AUTRES ACTIONS D'AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES

TERRAIN

Dans le cadre de l'amélioration globale des connaissances du site B6 par l'animateur Natura 2000/ENS et du suivi de la flore, de la faune et des habitats naturels, des prospections sont menées. Chaque prospection fait lieu à la prise de photos et a des relevés d'observations. Ces derniers sont ensuite retranscrits dans les tables de données SIG afin de compléter la donnée du site B6.

Cette année 2017, une seule journée a été vouée à ces prospections par le chargé de mission Natura 2000/ENS. Accompagné par la chargée de mission Natura 2000 du site B25 « Rompon-Ouvèze-Payre », dont les enjeux « milieux et espèces aquatiques » de ce site sont proches de ceux du B6, cette journée de prospection a été réalisée le 20 juillet sur la rivière Gluèyre, sur le tronçon compris entre Fontugne et Le Mounas.

Une seule journée de prospection a été réalisée en 2017 par le chargé de mission Natura 2000/ENS B6 car plusieurs jours de terrain ont été réalisés dans le cadre du suivi et de l'accompagnement des études naturalistes en cours et décrites précédemment (amélioration des connaissances des mammifères aquatiques, des chauves-souris, de la flore).

Doit également être pris en compte le fait que le temps alloué à la transition de l'animation des sites Natura 2000/ENS Eyrieux-Boutières du SMEC vers le PNR MA a été très chronophage (délibérations des structures, Convention MO, avenant à la CAN, demande de subvention, programmation triennal du parc, renouvellement de la CAN, etc.), du temps a donc été utilisé dans le cadre de cette transmission au dépend des actions de terrain notamment.

C. COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

× **COM.1.1.1 - AMELIORER L'APPROPRIATION DES ENJEUX LOCAUX DE BIODIVERSITE DU SITE PAR L'ENSEMBLE DES ACTEURS ET DES USAGERS DU SITE (ELUS, PROFESSIONNELS, GRAND PUBLIC, SCOLAIRES, ETC.)**

ANIMATIONS SCOLAIRES

Dans le cadre de son appel à projet « A la découverte des écosystèmes aquatiques et de la biodiversité dans les bassins versants », le SMEC propose aux écoles des communes du bassin versant de l'Eyrieux la réalisation d'animations scolaires autour de l'eau et de la biodiversité. Dans la continuité du travail initié lorsque le SMEC était la structure animatrice du site Natura 2000/ENS B6, le chargé de mission est intervenu auprès des scolaires sur la thématique biodiversité de cet appel à projet cette année 2017.

D'autre part, le regroupement scolaire des communes de Saint-Joseph-des-Bancs et de Genestelle a candidaté et était retenu par le Département de l'Ardèche dans le cadre de son appel à projet Ecoles Sensibles 2017-2018. L'animateur de l'ENS des Serres Boutiérots a accompagné l'école dans la rédaction de sa candidature et participe en tant qu'intervenant dans le cadre de ce projet scolaire.

Aussi, cette année 2017, le chargé de mission Natura 2000/ENS est intervenu auprès de 11 classes (de la maternelle au collège) des écoles suivantes du territoire : Chalencon, Silhac, Saint-Jean-Chambre, Saint-Michel-de-Chabrilanoux, Saint-Georges-les-Bains, Saint-Agrève, Genestelle, Saint-Joseph-des-Bancs et Saint-Sauveur-de-Montagut. Ce sont en tout près de 300 enfants qui ont participé aux animations scolaires du chargé de mission Natura 2000/ENS B6.



Article paru dans le Dauphiné Libéré suite aux animations scolaires réalisées auprès des élèves de l'école Saint Agrève

FESTIVAL DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITE

Chaque année le Syndicat Mixte Eyrieux Clair organise un évènement grand public autour de l'eau et de la biodiversité. Cette année, ce festival s'est déroulé sur la commune de Saint-Georges-les-Bains, les 29 et 30 septembre.

Comme les années précédentes, le chargé de mission Natura 2000/ENS Eyrieux-Boutières a participé à l'organisation de cette manifestation et est intervenu auprès de différents publics :

- Avec les enfants de l'école maternelle en proposant une animation sur les libellules,
- Auprès du grand public en participant et organisant, conjointement avec le chargé de mission des sites naturels de la communauté de communes Rhône Crussol et avec la LPO Drôme, une soirée sur la thématique Chauves-souris,
- Auprès du grand public, en tenant un stand et proposant des animations sur la thématique de la biodiversité, avec le chargé de mission des sites naturels de la communauté de communes Rhône Crussol.

CRUSSOL FESTIVAL

A l'initiative du chargé de mission des sites naturels de la communauté de communes Rhône Crussol, plusieurs chargés de mission Natura 2000 et ENS du Département de l'Ardèche ont tenu un stand à l'occasion du Crussol Festival, qui s'est déroulé les 8 et 9 juillet. Ce stand a intégré le village installé en marge des concerts et créé comme espace d'échange sur les thématiques de développement durable et de rapprochement des réseaux pour connecter le monde, les initiatives durables et favoriser les échanges et les expériences positives

Le stand proposé par les animateurs Natura 2000 et ENS avait pour vocation de présenter au grand public ce que sont les démarches Natura 2000 et ENS, et leur mise en œuvre sur le territoire départementale. Des panneaux d'informations/sensibilisation, présentant notamment les enjeux naturels : la faune, la flore et les milieux naturels ardéchois, ont été utilisés comme support. D'autre part, à partir de matrices en résines, le public pouvait réaliser des moulages d'empreintes d'animaux sauvages.



Ce stand était attenant à un stand de la LPO qui proposait la construction de nichoirs à hirondelles

EXPO BIODIVERSITE DU PNR MA

Le parc travaille à la construction d'une exposition nommée « Biotrésors des Monts d'Ardèche » qui sera installée dans l'enceinte du parc cet été 2018 et qui aura pour objectif de présenter au grand public la biodiversité présente sur son territoire.

Le chargé de mission est associé à ce projet qui doit aussi servir à présenter la biodiversité présente sur le territoire qu'il anime.

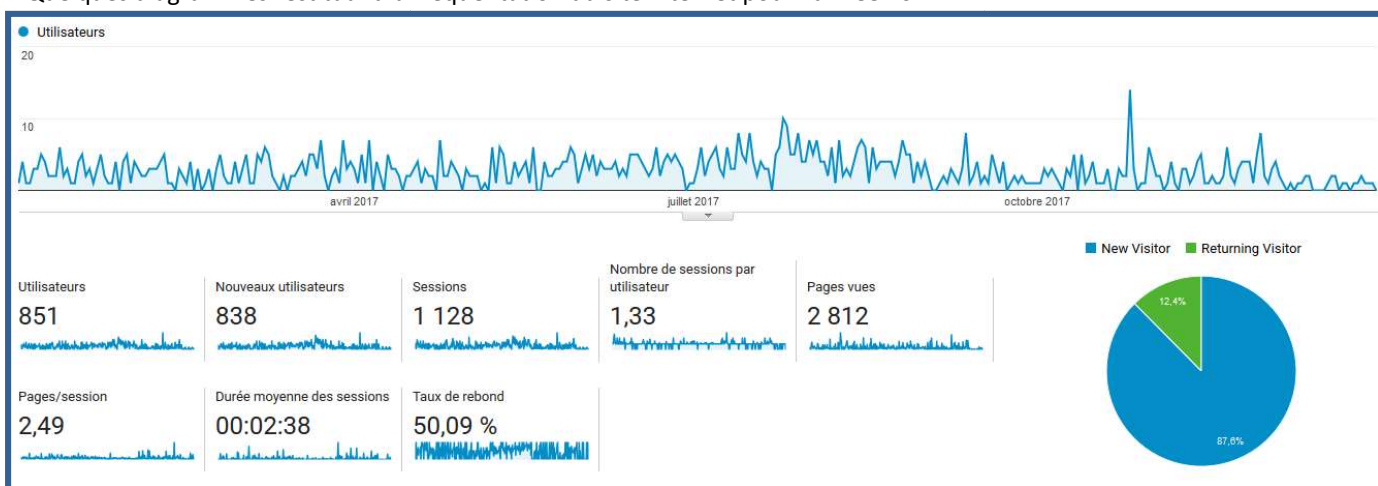
SITE INTERNET : [HTTP://VALLEE-EYRIEUX-ET-AFFLUENTS.N2000.FR](http://vallee-eyrieux-et-affluents.n2000.fr)

Tout au long de l'année, le chargé de mission Natura 2000/ENS entretien, mets à jour et alimente le site internet permettant de communiquer sur l'animation du site Natura 2000 auprès du grand public.

Cette année 2017, il a surtout été question de publier des éléments concernant les études en cours (étude micromammifères, étude chauves-souris) ainsi que de donner les actualités et mettre à jour le site en lien avec le passage de l'animation du site Natura 2000 du Syndicat Mixte Eyrieux Clair au pnr des Monts d'Ardèche (mise à jour partielle).

Néanmoins, au regard des années précédentes, beaucoup moins de temps a été alloué à l'alimentation de ce site internet par le chargé de mission. C'est probablement le pourquoi d'une baisse non négligeable des visites du site...

Quelques diagrammes restituant la fréquentation du site internet pour l'année 2017 :



Suivi du nombre de visite dans le temps :

Année	Nb de visites	Progression en pourcentage
2013	1 129	
2014	1 425	+ 26 %
2015	2 261	+ 58 %
2016	2 042	- 9,7 %
2017	1 128	- 55 %

PUBLICATIONS

Cette année 2017, le chargé de mission Natura 2000 a participé à la rédaction d'articles sur les supports de communication grand public suivant :

- Terre de Nature Nord Ardèche,
- Journal du parc naturel régional des Monts d'Ardèche n°23.

SOIREEES ET ANIMATIONS GRANDS PUBLICS

Pour 2017, deux évènements ont été réalisés dans le cadre de l'action Agriculture et biodiversité mise en œuvre en partenariat avec Agribio07 (cf. paragraphe HAB.2.2.2 - *Accompagner les agriculteurs volontaires dans une démarche de conversion en agriculture biologique, raisonnée ou autres pratiques alternatives p. 17*).

D'autre part, dans le cadre de sa programmation triennal 2018-2020, le pnrma a décidé de développer les actions de communication sur la biodiversité à destination du grand public. Pour cela, il a fait le choix de proposer 4 à 5 manifestations grands publics par site Natura 2000/ENS qu'il anime, en essayant lorsque c'était possible, de proposer des thématiques faisant l'objet de manifestations nationale ou internationale (Fête nationale de la nature, Nuit internationales de la chauve-souris, etc.).

A ce titre, le chargé de mission B6 travaille ce début d'année 2018 à l'organisation d'animations en prenant notamment contact avec les intervenants potentiels. Les thématiques visées pour ces animations sont les suivantes :

- Journée découverte des amphibiens de la vallée de l'Eyrieux,
- Journée sur les poissons migrateurs amphialins de la rivière Eyrieux,
- Journée découverte de la flore sensible de la vallée de l'Eyrieux et des Boutières,
- Journée découverte des rapaces,
- Après-midi/soirée sur les chauves-souris.

× COM.2.1.1 - CREER UN PARTENARIAT ET METTRE EN PLACE UNE DEMARCHE RESPONSABLE AVEC LES PROFESSIONNELS DU TOURISME ET LES PRESTATAIRES D'ACTIVITE DE PLEINE NATURE

L'animateur Natura 2000/ENS B6 a consacré du temps pour la mise en œuvre de cette action prévue à l'origine en concomitance avec l'action SUI.2.3.1 en 2016 (cf. p. 23) ; notamment dans la recherche de financements, dans les échanges avec les partenaires sur les enjeux et objectifs ou encore à faire évoluer l'action pour réduire ses coûts ...

Néanmoins, le manque de financement et la stratégie adoptée pour travailler sur la thématique Tourisme et activités de pleine nature ont fait que cette action est reportée. Elle pourra évoluer suite aux résultats qu'aura fourni le stage d'amélioration des connaissances sur les acteurs et les pratiques du tourisme et des activités de pleine nature (action SUI.2.3.1) qui, dans ses nouvelles attributions, comprend une partie d'analyse de la fréquentation et des interactions avec les enjeux liés au patrimoine naturel.

D.FONCIER ET GEOLOGIE (SPECIFIQUE A LA POLITIQUE ENS)

✕ FON.1.1.1 - REALISER DES ACQUISITIONS AMIABLES

Dans le cadre de sa mission d'acquisition foncière sur le périmètre des sites ENS, le Conseil Départemental de l'Ardèche prend l'attache de l'animateur local lorsqu'une opportunité lui est portée à connaissance par la SAFER.

Aussi, dans le cadre de l'animation de l'Espace Naturel Sensible « Serres Boutiérots et vallées de l'Auzène, de la Gluèyre et de l'Orsanne », l'animateur du site ENS a été amené à donner des avis motivés en référence à des critères écologique et de mise en valeur de l'ENS, avec la production de documents cartographiques pour les projets d'acquisition suivants :

- Commune d'Issamoulenc : secteur entre la Croix de Ferrières et le Grand Féouzet
- Commune de Gluiras : secteur de Cheminas

E. GESTION ADMINISTRATIVE ET COORDINATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCUGE

✕ ANIM.1.1.1 - METTRE EN ŒUVRE ET ENCADRER LES ACTIONS DU DOCUGE

ANIMATION

Changement du porteur de l'animation Natura 2000/ENS du site B6

Comme évoqué précédemment, le Comité Syndical du SMEC s'est prononcé le 8 novembre 2016 en défaveur de la poursuite de l'animation locale du site Natura 2000 B6 en délibérant contre le renouvellement de la Convention Cadre d'animation. Par effet de logique de mutualisation des démarches Natura 2000 et ENS sur le territoire Eyrieux/Boutières, le SMEC s'est également retiré de l'animation du site ENS « Serres Boutiérots et vallée de l'Auzène de la Gluèyre et de l'Orsanne »

C'est alors le pnr des Monts d'Ardèche qui est devenu la structure animatrice de ces 2 sites. Aussi l'année 2017 a été marquée par la transition de cette animation d'une structure vers une autre. Changement qui a demandé du temps au chargé de mission Natura 2000/ENS, particulièrement pour les mises à jour administratives et légales.

Avenant CAN 2016-2018 et CAN 2018-2021

Comme évoqué précédemment, suite à la transition de l'animation du site ENS « Serres Boutiérots et vallées de l'Auzène de l'Orsanne et de la Gluèyre » du SMEC au PNR MA, il a été nécessaire de rédiger un avenant à la convention Ardèche Nature passée initialement entre le SMEC et le Département de l'Ardèche (CAN 2016-2018). Des échanges entre le CD07 et le chargé de mission Natura 2000/ENS B6 ont donc eu lieu afin de rédiger cet avenant, une délibération du PNR MA a également été prise pour intégrer cet avenant.

Le PNR MA anime depuis plusieurs années 2 sites ENS présents sur son territoire, cette animation est orchestrée par une convention CAN passée entre le parc et le Département. Cette dernière, d'une durée de 3 ans, arrivée à son terme en fin d'année 2017. Dans un souci de bonne coordination, il a été décidé d'intégrer le site ENS des Boutières dans le travail de reconduction de la CAN passée entre le CD07 et le Parc. Différents échanges et rencontres ont été nécessaires pour la production de cette CAN.

En fin d'année 2017, Carine HOPP a été désignée au CD07 pour suivre l'animation du site ENS des Boutières, elle a pris la suite de Lucille BOBET partie en novembre 2016.

Bilan annuel de l'animation Natura 2000 et ENS 2016

Chaque année, afin de présenter le bilan des actions et de l'animation mis en œuvre dans le cadre de la convention cadre pour l'animation locale de la démarche Natura 2000 et de la convention Ardèche Nature pour l'animation locale de la politique ENS, le chargé de mission N2000/ENS est chargé de rédiger un bilan.

Ce bilan, présent document joint aux demandes de subventions du poste, retrace l'ensemble des événements d'animation qui se sont déroulés au cours de l'année, les participations aux démarches et projets de territoire, la coordination des études et des temps forts de communication, la mise en œuvre de travaux de gestion, etc. Sa rédaction nécessite du temps mais permet de se replonger dans l'année écoulée, d'en faire le point et d'organiser et orienter les actions à poursuivre et initier.

Coordination, pilotage et accompagnement de l'animation

Tout au long de l'année, des échanges entre l'animateur Natura 2000/ENS, Martine GRIVAUD technicienne Natura 2000 de la DDT07 et plus récemment Carine HOPP technicienne ENS ont eu lieu. Ces échanges sont très importants car ils permettent souvent d'éclairer des points ou de débloquent des situations techniques, financières, administratives, etc., et ainsi de faire avancer et vivre au mieux les projets.

Commission Natura 2000/ENS

Une commission Natura 2000, regroupant uniquement des élus du bureau du syndicat Eyrieux Clair, avait été créée en 2013 pour suivre l'animation du site B6. Néanmoins ces dernières années, cette instance s'était essoufflée...

Suite à une réunion de présentation des démarches Natura 2000 et ENS, et faisant un point sur l'historique et l'actualité de l'animation du site Natura 2000/ENS B6 auprès du président de COPIL (Jean Pierre ANCHISI - nouvellement élu) et de la Présidente du Comité de site (Laëtitia SERRE) ; le chargé de mission a proposé aux élus référents de reconstruire une commission Natura 2000/ENS, en proposant, par le biais d'un courrier destinée à chaque maire de chaque commune, que des élus locaux intéressés intègrent cette instance.

Seul deux retours (mairie de Marcols-les-Eaux et mairie de Saint-Sauveur-de-Montagut) ont été donnés à ce courrier, aussi le projet de construction d'une commission Natura 2000/ENS B6 est en suspend.

Activités usuelles liées au poste

Dans le cadre de l'animation du poste de chargé de mission Natura 2000/ENS, des actions courantes liées au fonctionnement du poste nécessitent le dégagement de temps :

- Suivi du temps de travail
- Défraiement
- Traitement des mails
- Archivage
- Maintenance informatique

Cette partie a été non négligeable cette année 2017, notamment en lien avec le changement de structure animatrice : acquisition d'un ordinateur portable, nouvelle messagerie (rapatriement des mails), mise à jour des logiciels, changement de système d'exploitation pour windows 10, service de VPN, etc.

ACTIONS 2017 ET 2018

Programme d'actions 2017 : administratif et financier

En concertation avec la DDT de l'Ardèche et le Conseil Départemental de l'Ardèche, il a été prévu pour l'année 2017, la réalisation d'actions hors animation nécessitant des financements et une animation administrative :

Code actions	Intitulé de l'action
HAB.2.1.2	Favoriser le maintien et le développement des surfaces toujours en herbe avec la réouverture de landes, de milieux ouverts et la création de parcs et de parcours (MAEC, PPT, pelouses sèches, etc.)
SUI.1.1.1	Améliorer les connaissances écologiques par la réalisation d'études complémentaires sur ce groupe et favoriser la mise en œuvre du PNA Chiroptère
SUI.1.4.3	Améliorer les connaissances écologiques sur les micromammifères dont les crossopes et le campagnol amphibie, par la réalisation d'études complémentaires
SUI.2.3.1	Mieux connaître les pratiques touristiques et sportives présentes sur le site B6 pouvant avoir un impact sur les milieux naturels et la biodiversité
ESP.1.1.3	Assurer le maintien de l'avifaune des milieux ouverts et l'habitat du Lézard ocellé par la mise en place de « sites aménagés » (garences artificielles, culture faunistique, ouverture de milieux...)
COM.1.1.1	Améliorer l'appropriation des enjeux locaux de biodiversité du site par l'ensemble des acteurs et des usagers du site (élus, professionnels, propriétaires, usagers, grand public, scolaires, etc.)
COM.2.1.1	Créer un partenariat et mettre en place une démarche responsable avec les professionnels du tourisme et les prestataires d'activités de pleine nature

A cet effet, différentes rencontres/échanges ont été nécessaires entre chargé de missions Natura 2000/ENS et les maîtres d'ouvrages potentiels, les financeurs et en interne avec les pôles administratif et comptable.

Demandes de subventions et d'acomptes

Au regard des actions programmées citées précédemment, le chargé de mission Natura 2000/ENS, en collaboration avec les services administratifs et comptables du pnrma, a été amené à édifier plusieurs dossiers de demande de subventions et de demande d'acompte :

Demandes relatives aux actions :

- SUI.1.1.1 - Améliorer les connaissances écologiques par la réalisation d'études complémentaires sur ce groupe et favoriser la mise en œuvre du PNA Chiroptère : demande d'acompte,
- SUI.1.4.3 - Améliorer les connaissances écologiques sur les micromammifères dont les crossopes et le campagnol amphibie, par la réalisation d'études complémentaires : demande de solde,
- Soirées thématiques : demandes d'acompte,

Demandes relatives à l'animation :

- Demande de solde pour les postes d'animation de 2016 et 2017
- Demande de subvention pour le poste d'animation 2018

SUIVI ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE DE LA STRUCTURE ANIMATRICE

Dans le cadre de ses missions, de leur suivi et gestion au sein pnr des Monts d'Ardèche, ainsi que de sa participation à la vie du parc et plus encore du service Biodiversité et Gestion de l'Espace, le chargé de mission B6 participe :

- aux réunions de service et d'équipe qui ont lieu deux mardis sur trois
- aux projets collectifs et formations (Formation EVA, formation conduite de projets)
- aux temps fort de la vie du parc (sortie cohésion de juin, galette des rois, etc.)

Enfin, dans le cadre du suivi du poste de chargé de mission au sein de la structure animatrice, le chargé de mission Natura 2000/ENS B6 est amené à échanger avec son chef de service (entretien annuel, missions, actions sur le terrain, vie du pnr ma, etc.) ainsi qu'avec le service administratif et le service ressources humaines.

RECHERCHE D'AUTRES FINANCEMENTS

Candidature LIFE

Le PNR MA a porté cette année la rédaction d'une candidature LIFE visant la faune aquatique. Dans le cadre de ce projet multi-partenariats, le chargé de mission Natura 2000/ENS B6 s'est attaché à contribuer à l'inscription d'actions de préservation de la faune aquatique sur le territoire qu'il anime.

Aussi, il a participé aux différentes réunions de travail et à l'écriture des parties concernant le site Natura 2000 B6 (partie présentation du site, fiches actions, cartographie) ; il a également rencontré/échangé avec les partenaires du territoire pouvant être en lien avec le projet (syndicat Eyrieux Clair, chambre d'agriculture, etc.)

Une réponse sur la candidature du parc devrait être faite par l'Europe d'ici mars 2018. Si celle-ci était positive, des actions du DOCUGE visant la faune aquatique pourraient être mises en œuvre dès 2018 (inventaire Barbeau méridional, inventaire Cordulie splendide, Espèces exotique envahissantes, continuité, etc.).

Actions Tourisme et activité de pleine nature

Les actions SUI.2.3.1 et COM 2.1.1 décrites précédemment et portant sur le Tourisme et les activités de pleine nature, étaient prévues d'être mises en œuvre dans le DOCUGE dès 2016.

Le plan de financement de ces actions visait la participation des intercommunalités (20 %) et du syndicat Eyrieux Clair (10 %) ; ces structures ayant des compétences et missions territoriales dans ces domaines d'activités.

Néanmoins, la transition de l'animation du site Natura 2000/ENS d'une part (défection du SMEC dans sa participation financière aux actions du DOCUE) et la non implication financière de la part de la CC Val'Eyrieux sur ces projets ont remis en question leur réalisation.

Le chargé de mission Natura 2000/ENS s'est donc attaché à trouver des moyens financiers autres, en parallèle à la modification propre des actions prévues à l'initial (remplacement de la prestation de service pour l'étude de fréquentation par un stage + acquisition éventuelle d'éco-compteur) pour alléger leur budget prévisionnel ; notamment auprès du SMEC dans le cadre de son animation du Contrat de rivière Eyrieux Embroye Turzon (actions du volet C Tourisme valorisation), du PNR MA ou du mécénat.

Animation dans le cadre de la stratégie Zone humide portée par le SMEC

Le chargé de mission Natura 2000/ENS du site B6 est chargé d'animer les actions de la stratégie zone humide sur le territoire qu'il anime (cf. § HAB.4.1.1 - Participer à la mise en œuvre d'actions en faveur des zones humides p. 18). A cet effet, et comme il l'avait déjà été évoqué par la DDT, le chargé de mission s'est rapproché de la chargée de coordination du contrat de rivière pour essayer de dégager des financements propres à l'animation des actions de la stratégie.

× ANIM.1.1.2 - ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITES, PORTEURS DE PROJETS ET PORTEURS DE PROCEDURES

ASSISTANCE TECHNIQUE AUX PORTEURS DE PROJETS AYANT RECOURS A UNE PROCEDURE ADMINISTRATIVE

Le chargé de mission Natura 2000/ENS B6 est amené, dans le cadre de ses missions, à apporter des éléments techniques pour la prise en compte des enjeux liés au patrimoine naturel dans les projets locaux faisant lieu à des procédures administratives.

L'implication, et donc le temps passé, est variable suivant la nature du projet et les demandes du porteur de projet. De façon quasi systématique, il est fourni au porteur de projet une carte des habitats d'intérêt communautaire présents au droit du projet, suite à un/des échanges téléphoniques et/ou de mails concernant les espèces et les enjeux.

Cette assistance technique aux porteurs de projets nécessitant des autorisations administratives, se voit au fur et à mesure des années prendre de plus en plus d'importance.

Les projets accompagnés par le chargé de mission B6 durant la période mars 2017-février 2018 ont été les suivants :

Aménagement du territoire :

- Création d'un lotissement à Saint-Fortunat-sur-Eyrieux,
- Permis de construire à Saint-Laurent-du-Pape,
- Raccordement hors crue de la Dolce Via à la Via Rhona à La-Voulte-sur-Rhône,

Travaux de particuliers :

- Permis de construire pour réaménagement d'une maison individuelle à Ajoux,

Documents d'urbanisme :

- Révision du PLU de Dunière,
- Révision du PLU de St-Laurent-du-Pape,
- Révision du PLU de Beauchastel,

- Modification du PLU Saint-Michel-d'Aurance,

Manifestations sportives :

- Randonnée nocturne de La Voulte sur Rhône,
- Raid/in France,
- La Ballastine sur le territoire de Val'Eyrieux,
- Rando Challenge découverte à La Voulte sur Rhône,
- Trail de Noël à Beauchastel,
- Manifestation équestre Trek du Vivarais à La-Voulte-sur-Rhône,

Bâtiments agricoles :

- Serres photovoltaïques à Beauchastel,
- Création d'un bâtiment agricole avec panneaux photovoltaïques sur le toit à Chalencou,

Travaux en rivière :

- Nettoyage de la baignade de Saint-Pierreville (rivière Veyruègne),
- Projet de dragage de l'Eyrieux au niveau de la concession de la CNR (amont confluence Eyrieux-Rhône),
- Confortement de la berge rive droite de l'Eyrieux à Beauchastel en protection de la Viarhona,
- Plan Pluriannuel de Gestion et d'Entretien de la Rivière Eyrieux porté par le Syndicat Mixte Eyrieux Clair

ASSISTANCE TECHNIQUE, SUIVI ET FOURNITURE DE DONNEES POUR LES PROJETS DE TERRITOIRE

Le chargé de mission Natura 2000/ENS B6 a pour mission d'accompagner techniquement les projets et études de territoire ayant un lien ou une inter-action possible avec le milieu naturel.

Aussi durant la période comprise entre mars 2017 et février 2018, il a suivi et accompagné les projets suivants :

- Projet de restauration piscicole d'anciennes mares d'extraction de granulats sur la commune de La-Voulte-sur-Rhône (projet porté par la FDPPMA et l'APPMA des Eygas),
- Etude de potentialité d'ouverture d'une filière de Tourisme d'observation dans le parc des Monts d'Ardèche,
- Projet de valorisation écologique des propriétés privées des adhérents de l'association des Riverains des Gorges de la Gluère,
- Projet de restauration du Pont de la Valette sur la rivière Auzène porté par L'Association Paysages et Patrimoines de l'Auzène au Mézayon (PPAM),
- Etude GEMAPI portée par le SMEC,
- Plan de Gestion de la Ressource en Eau sur les bassins versant déficitaires de l'Eyrieux porté par le SMEC,
- Plan paysage porté par le PNR MA,
- Etude multicritères sur la retenue du barrage des Collanges portées par le SDEA.

RENCONTRES PARTENARIALES ET TECHNIQUES

Afin de faire le point sur les projets et synergies pouvant être trouvées dans le cadre de la préservation des enjeux de biodiversité du territoire B6 (en plus de l'ensemble des projets et actions présentés ci-avant dans ce rapport), le chargé de mission Natura 2000/ENS rencontre les partenaires, que ce soit des élus, des associations, des personnes privées, etc.

Cette année, des échanges/rencontres ont notamment eu lieu entre le chargé de mission est :

- La LPO (Florian VEAU et Nicolas ROURE)
- La Communauté de commune Val'Eyrieux (chargée de mission développement durable et de l'aménagement de l'espace Morgane MAITRIAS et le Vice-Président en charge de cette thématique M. PICARD)
- Compagnie Nationale du Rhône - Sylvain PERRY chargé d'affaire environnement
- L'Association Bassin Eyrieux Environnement Développement,
- La fédération des chasseurs de l'Ardèche

RENCONTRES/ECHANGES AVEC D'AUTRES GESTIONNAIRES

Afin de partager la connaissance et les expériences le chargé de mission Natura 2000/ENS B6 a participé à différents temps d'échanges avec d'autres gestionnaires de sites naturels :

- Journée des animateurs Natura 2000 d'Ardèche
- Journée technique agriculture et zones humides animées par le CEN RA
- Echange de documents relatifs à la gestion du temps de travail, à la constitution des dossiers de demande de subvention, au suivi comptable, etc

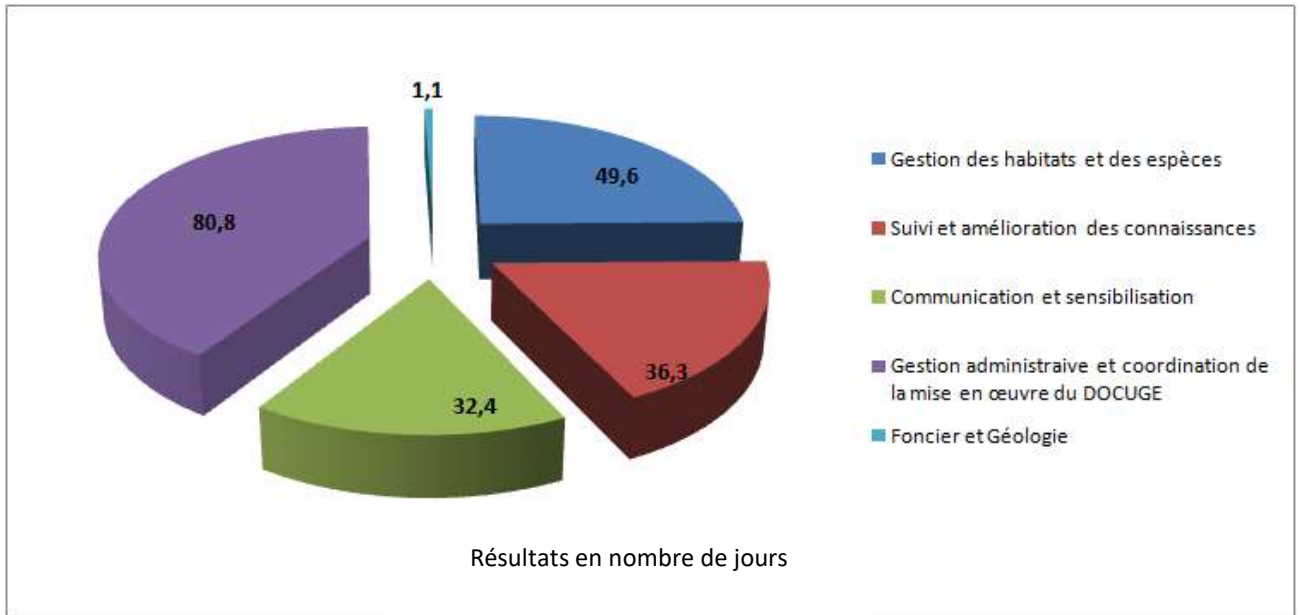
SYNTHESE BILAN DE L'ANIMATION MARS 2017-FEV.2018

Les temps travaillés dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000 et ENS Eyrieux/Boutières par le chargé de mission sur la période comprise entre mars 2017 et février 2018 se répartissent de la façon suivante :

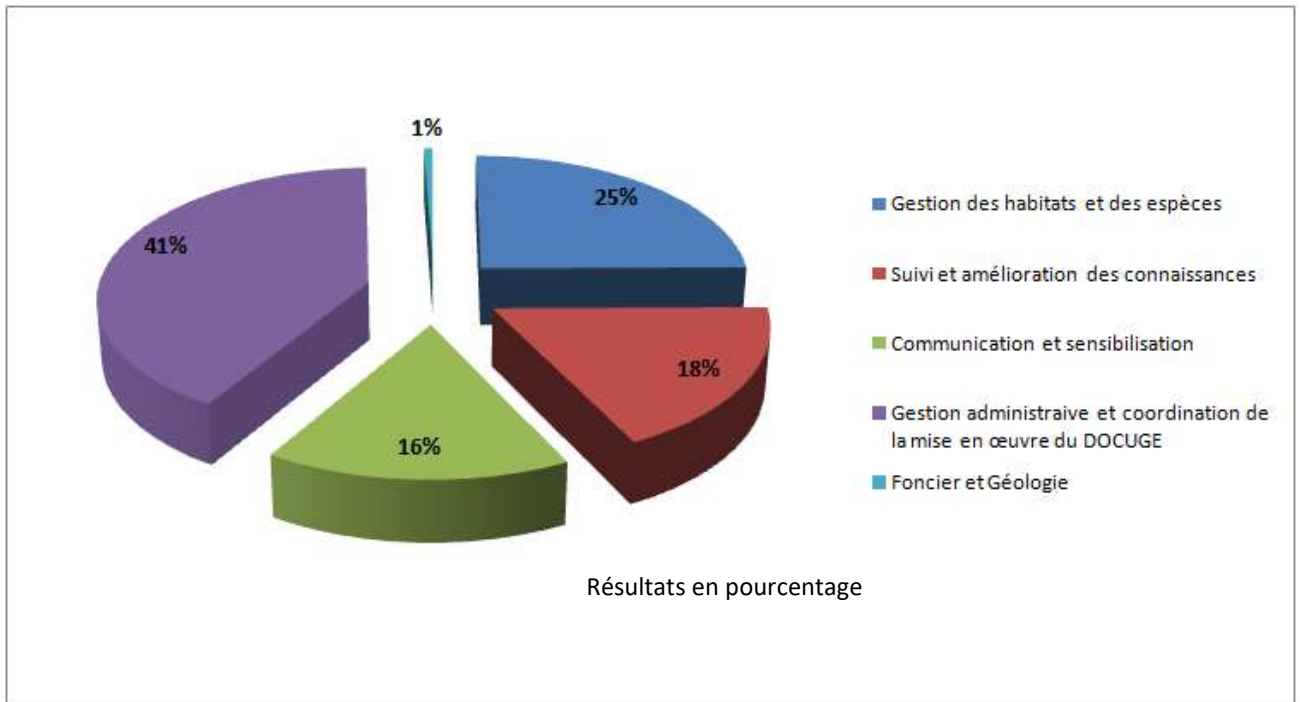
	Code actions	Intitulé actions	Mars	avril	mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Total en heures	Total en jours	Total en jours	Total en %		
Gestion des habitats et des espèces	HAB.1.1.2	Améliorer la franchissabilité de certains seuils et restaurer le transport solide (étude franchissabilité CREEE, travaux sur seuils en rivière)	2,00	4,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8,00	1,50	0,00	0,00	0,00	0,50	16,00	2,0	49,6	25%		
	HAB.1.2.1	Gestion quantitative de la ressource (PGRE Eyrieux)	0,00	0,00	0,50	0,00	0,00	1,50	4,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,00	0,8				
	HAB.2.1.2	PAEC Pentès et montagnes 07/Pelouses sèches CEN/PPT et autres	0,00	1,50	0,00	2,75	0,00	0,00	5,00	4,00	1,00	2,50	0,00	0,00	16,75	2,1				
		Brûlis dirigés avis site ENS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	2,00	0,3				
	HAB.2.2.2	Partenariat AB07 - Agriculture et biodiversité	20,00	8,50	20,25	2,50	4,00	3,50	25,75	25,75	37,25	41,50	20,75	3,00	212,75	26,6				
	HAB.2.3.1	Conservier et restaurer les terrasses et les béalières (Formation murs en pierres sèches)	0,00	0,00	0,00	8,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8,00	1,0				
	HAB.3.1.1	Réaliser un inventaire des vieilles forêts...	27,00	8,00	25,00	4,00	6,00	5,50	0,00	0,00	3,50	1,50	0,00	1,25	81,75	10,2				
	HAB.4.1.1	Suivi stratégie ZH du SMEC/étude CBN MC	6,00	3,50	0,50	2,00	0,00	0,00	0,75	0,00	0,25	0,00	0,75	4,00	17,75	2,2				
		ZH des Plots	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4,00	18,50	0,00	0,00	0,00	0,00	22,50	2,8				
		ZH Marcols	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,75	0,00	0,00	0,00	0,00	4,25	8,00	1,0				
		Placettes d'équarrissage	0,00	0,00	0,00	0,00	1,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,50	0,2				
		Assurer le maintien de l'habitat du lézard ocellé	0,00	0,00	0,00	2,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,50	4,00	0,5				
Suivi et amélioration des connaissances	SUI.1.1.1	Suivi Chiroptères	3,00	0,00	11,00	22,50	22,00	2,75	3,25	4,50	4,00	1,00	8,00	0,00	82,00	10,3	36,3	18%		
	SUI.1.4.3	Micromammifères	5,50	12,75	0,00	3,50	6,00	3,75	5,00	4,00	5,50	0,00	0,00	0,00	46,00	5,8				
	SUI.1.6.1 et SUI.1.6.2	Flore (actions 2017)	0,00	15,00	9,50	8,25	0,00	8,00	8,00	9,25	1,00	0,00	0,00	0,00	59,00	7,4				
		Stratégie Flore	0,00	0,00	0,00	0,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,50	0,00	1,00	0,1				
		Formation flore RA/B25/D4	0,00	0,00	8,00	10,50	0,00	0,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22,50	2,8				
	SUI.2.3.1	Mieux connaître les pratiques touristiques et sportives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,00	5,25	0,00	0,00	10,25	6,00	27,50	3,4				
	SUI.3.1.3	Suivi espèces aquatiques	0,00	0,00	0,00	12,50	10,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23,00	2,9				
		Bé	0,00	0,00	0,00	0,00	8,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8,00	1,0				
		Autre (algè)	3,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,50	0,4				
		Restitution terrain	2,00	0,00	2,50	0,00	0,00	7,00	1,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12,75	1,6				
		Cartographie	1,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,75	0,00	0,00	0,00	0,00	5,25	0,7				
	Communication et sensibilisation	COM.1.1.1	Animations scolaires (AAP BV Eyrieux, réunions ENS, préparation, intervention, bilan, etc.)	7,50	6,50	33,00	15,50	0,00	0,50	21,00	8,75	17,50	3,50	0,00	3,75	117,50			14,7	32,4
Site internet			1,00	7,50	0,00	0,50	6,00	5,75	2,50	4,00	5,00	3,50	2,50	2,25	40,50	5,1				
FEB, Rhône Crussol, soirées conf, anim gd public			3,00	2,50	4,00	1,00	1,00	4,50	8,75	11,50	0,75	0,00	0,00	11,00	48,00	6,0				
Com papier (journal du Parc, TdN, presse locale, etc.)			1,00	5,50	0,25	3,50	3,00	0,00	7,25	6,00	2,50	0,00	2,75	0,00	31,75	4,0				
Mutualisation com PNRMA (Géobalade, expo biodiv, etc.)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,50	4,50	1,50	0,00	0,00	0,00	6,50	0,8				
Soirée thématiques/animation nature		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,50	5,50	0,7					
COM.2.1.1	Créer un partenariat et mettre en place une démarche responsable avec les professionnels du tourisme et les prestataires d'activité de pleine nature	0,00	0,00	0,00	0,00	2,50	0,00	2,50	0,75	3,75	0,00	0,00	0,00	9,50	1,2					
Gestion administrative et coordination de la mise en œuvre du DOCUGE	ANIM.1.1.1	Demande de subvention, dde d'acompte, dde de solde	4,00	0,00	2,00	1,00	0,00	0,00	3,75	10,25	14,50	4,00	8,25	0,50	48,25	6,0	57,7	29%		
		Convention Ardèche Nature/avenant	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00	1,00	6,25	1,50	4,75	9,00	6,25	0,00	30,75	3,8				
		PNR MA (réunion de bureau, réunion d'équipe, de service, comités syndicaux, fiche de poste, entretien annuel, délibération, travail collectif, etc.)	8,00	4,00	4,50	20,00	7,00	0,00	9,25	4,00	15,75	5,50	7,50	9,50	95,00	11,9				
		Echanges N2000/ENS (Martine, Carine, etc.)	0,00	0,00	3,00	3,00	2,00	0,00	2,50	1,50	2,25	0,00	6,50	1,00	21,75	2,7				
		Commission N2000/ENS	0,00	8,50	0,00	2,50	3,50	0,00	0,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14,75	1,8				
		Bilan d'activité	8,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31,00	39,00	4,9				
		Transition animation SMEC - PNR MA	31,00	7,00	1,50	2,00	0,00	3,50	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47,00	5,9				
		Programme d'actions (EVA/FA CAN-ENS/etc.)	0,00	0,00	0,00	2,25	3,50	2,50	4,75	2,00	2,00	7,50	0,00	0,00	24,50	3,1				
		Suivi temps de travail + défraiement + traitement des mails	2,50	0,25	6,50	2,50	4,00	1,75	1,50	3,50	2,75	2,00	9,75	3,25	40,25	5,0				
		Maintenance ordinateur et logiciels	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00	2,50	0,00	0,00	0,00	0,00	9,00	3,00	17,50	2,2				
		Recherche de financements complémentaires (LIFE, COM 2.1.1, etc.)	17,00	16,00	7,50	7,50	15,00	13,00	0,00	0,00	1,50	0,00	0,00	0,00	77,50	9,7				
	Autres (achat matériel)	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	5,00	0,6					
	ANIM.1.1.2	Assistance technique porteur de projet ayant recours à une procédure administrative (EJ, PLU, Scot, PPGRE, etc.)	6,00	3,00	2,50	6,00	1,00	3,00	9,50	7,25	5,50	3,50	12,00	5,00	64,25	8,0			23,1	12%
		Assistance technique à des projets de territoire (AAPPMA les Eygas, ARGG, Plan paysage, etc.)	19,50	2,50	3,50	6,50	1,00	1,00	3,50	4,25	4,00	1,00	0,50	12,00	59,25	7,4				
		Rencontres partenariales (LPO, CCVE, FDC07, etc.) et techniques (CNR, BEED, etc.)	0,00	1,00	0,50	1,00	1,00	0,00	3,50	6,00	1,50	0,00	4,00	4,00	22,50	2,8				
Echanges techniques (animateurs N2000/ENS, ZH, etc.)		0,00	0,50	8,00	0,75	0,00	0,00	1,00	10,00	0,00	0,00	8,75	1,00	30,00	3,8					
	Suivi et coordination locale de projet (Pèlerin à Chalenccon, comité CREET, Schéma de baignade, etc.)	0,00	0,00	0,00	1,00	0,50	0,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00	3,00	8,50	1,1					
Foncier et Géologie	FON.1.1.1	Réaliser des acquisitions amiables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	7,75	8,75	1,1	1%			
TOTAL			179,0	125,0	156,0	156,0	109,0	71,0	163,0	172,3	141,0	86,0	118,0	125,0	1601,25	200,2	200,2	100%		
		Actions Natura2000/ENS																		
		Actions ENS																		

Graphique du bilan de l'animation Natura 2000/ENS du site B6 pour la période mars 2017 à février 2018

• Résultats donnés en nombre de jours



• Résultats donnés en pourcentage



PREVISIONS DES ACTIVITES POUR L'ANNEE 2018

Les actions à poursuivre et à engager pour l'année 2018 sont transcrites dans le tableau ci-dessous. On peut y distinguer deux types d'actions : des actions « d'accompagnement/suivi » (réalisées dans le cadre de la participation du chargé de mission à des projets, procédures, actions de territoire orchestrées par des partenaires ou autres institutions) et des actions « dures » (actions spécifiques aux enjeux Natura2000 et ENS inscrites au DOCUGE, **surlignées en gris**) :

Code° action	Intitulé action
HAB.1.1.1	Participer à la définition de l'espace de bon fonctionnement des cours d'eau
HAB.1.1.2	Améliorer la franchissabilité de certains seuils et restaurer le transport solide
HAB.1.1.3	Conserver et restaurer les boisements rivulaires : zones tampon, rôle épurateur des cours d'eau, habitats d'espèces
HAB.1.2.1	Participer à la mise en place des actions du contrat de rivière et à une veille sur l'ensemble des cours d'eau, particulièrement sur la Dunière
HAB.1.3.1	Réduire l'usage des traitements phytosanitaires par les collectivités, les agriculteurs et les particuliers (Action A2 du contrat de rivière)
HAB.1.3.2	Réduire les flux de pollution d'origine domestique via l'assainissement (Action A1 du contrat de rivière)
HAB.2.1.2	Favoriser le maintien et le développement des surfaces toujours en herbe avec la réouverture de landes, de milieux ouverts et la création de parcs et de parcours (MAEC, PPT, piste, clôtures, points d'eau, etc.)
HAB.2.2.1	Accompagner une meilleure gestion du foncier en faveur du maintien et de l'installation d'agriculteurs
HAB.2.2.2	Accompagner les agriculteurs volontaires dans une démarche de conversion en agriculture biologique, raisonnée ou autres pratiques alternatives
HAB.2.3.1	Conserver et restaurer les terrasses et les béalières
HAB.3.1.3	Réalisation d'un plan de gestion et d'interprétation sur la hêtraie de Saint Julien du Gua
HAB.3.2.1	Participer au projet de relance de la production Ardéchoise de châtaigne avec la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche et le PNR des Monts d'Ardèche
HAB.4.1.1	Participer à la mise en œuvre d'actions en faveur des zones humides
ESP.1.1.1	Mettre en place des mesures de réduction du dérangement, notamment des sites de nidification, et de protection des oiseaux remarquables, particulièrement des rapaces

Code° action	Intitulé action
ESP.1.1.2	Mettre en place des placettes d'équarrissage
ESP.1.1.3	Assurer le maintien de l'avifaune des milieux ouverts et l'habitat du Lézard ocellé par la mise en place de « sites aménagés » (garenes artificielles, culture faunistique, ouverture de milieux...)
SUI.1.1.1	Améliorer les connaissances écologiques par la réalisation d'études complémentaires sur ce groupe et favoriser la mise en œuvre du PNA Chiroptère
SUI.1.4.1	Réactualiser les connaissances sur les populations de Barbeau méridional et les risques d'hybridations avec le Barbeau fluviatile
SUI.2.1.1	Mieux connaître les pratiques agricoles et les filières de professionnels associés dans le but de mettre en œuvre des mesures de gestion de la biodiversité adaptées aux pratiques et aux enjeux du territoire
SUI.2.2.1	Mieux connaître les pratiques sylvicoles et les filières de professionnels associés dans le but de mettre en œuvre des mesures de gestion de la biodiversité adaptées aux pratiques et aux enjeux
SUI.2.3.1	Mieux connaître les pratiques touristiques et sportives présentes sur le site B6 pouvant avoir un impact sur les milieux naturels et la biodiversité
SUI.3.1.5	Suivre régulièrement l'état et la dynamique des populations de Sonneurs à ventre jaune
COM.1.1.1	Améliorer l'appropriation des enjeux locaux de biodiversité du site par l'ensemble des acteurs et des usagers du site (élus, professionnels, propriétaires, usagers, grand public, scolaires, etc.)
COM.1.1.2	Communiquer/sensibiliser les professionnels sur des pratiques alternatives et respectueuses de la biodiversité locale (agriculteurs, gestionnaires des routes, sylviculteurs, professionnels du tourisme et des loisirs, etc.)
COM.2.1.1	Créer un partenariat et mettre en place une démarche responsable avec les professionnels du tourisme et les prestataires d'activités de pleine nature
COM.3.2.1	Soutenir les labellisations de la châtaigne d'Ardèche et encourager la transformation locale
COM.3.2.2	Promouvoir la biodiversité agricole et forestière auprès du grand public et des consommateurs par de la labellisation afin de valoriser le territoire
ANIM.1.1.1	Mettre en œuvre et encadrer les actions du document unique de gestion.
ANIM.1.1.2	Accompagner les communes dans la révision des PLU et l'élaboration du SCOT, ainsi que toutes les politiques, programmes et démarches s'inscrivant dans l'aménagement de l'espace et le développement durable du territoire
FON.1.1.1	Définir une stratégie concertée de maîtrise du foncier entre les différents opérateurs